

Pour les 0-6 ans

Pièces annexes obligatoires à joindre au dossier PCO :

- + Comptes rendus des consultations/rééducations déjà réalisées ou en cours :
 - o Médicales : Ophtalmo / ORL / Allergologue / Neuropédiatre / Pédopsychiatre / Spécialistes CHU
 - o Paramédicales : Psychomotricien / Ergothérapeute / Psychologue / Orthophoniste / Orthoptiste / Kiné
- + Accusé de réception et/ou notification MDPH (AEEH / AESH / etc...)
- + Attestation de sécurité sociale de l'enfant (de moins de 3 mois)
- + Copie du livret de famille (pages parents et enfants)

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 20.08.1997
Direction Générale : 80 boulevard Hubert Delisle . BP 380 . 97456 Saint-Pierre cedex
T. 02 62 91 80 00 - F. 02 62 91 80 18 . dgl@favron.org . www.favron.org

Pôle Séquentiel et Ambulatoire : 3 rue Marius et Ary Leblond . 97450 Saint-Louis
T. 02 62 91 29 69 - F. 02 62 91 29 50 - psa.direction@favron.org - www.favron.org

CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) . CMPP (Centre Médico Psycho-Pédagogique) . Centre Ressources TSAF (Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale) . EDAP (Equipe Diagnostic Autisme de Proximité) . PCO-TND (Plateforme de Coordination et d'Orientation Troubles du Neuro-Développement) . ULIS-TSLA (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages).